

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MFM Convertible Bonds Opportunities (le « Compartiment ») un Fonds de MFM Funds (Lux), (le « Fonds »)

Classe I CHF (la « Classe ») (LU1105776998)

Le Fonds a désigné FundPartner Solutions (Europe) S.A. comme société de gestion.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Compartiment MFM Convertible Bonds Opportunities est d'accroître sa valeur à court, moyen ou long terme.

Les investissements sont réalisés sur la base de l'analyse d'opportunité réalisée par le Gestionnaire d'investissement et de l'attractivité d'une ou plusieurs caractéristiques fondamentales des obligations convertibles. L'investissement est diversifié sur le plan géographique et sur le plan sectoriel.

Le Compartiment entend investir dans un portefeuille mondial de titres convertibles de tout type, y compris, sans s'y limiter, dans des obligations convertibles, des billets convertibles, des actions préférentielles convertibles et des obligations ou des certificats ou tous autres titres comportant un droit ou une option de conversion, émis par des entreprises ou par des émetteurs publics (tels que, sans s'y limiter, des gouvernements, des autorités locales ou des entités supranationales).

Pour atteindre son objectif, le Compartiment investira net de liquidités au moins 70 % de ses actifs directement dans les titres susmentionnés ou indirectement via des OPCVM et/ou OPC ou via des instruments dérivés.

Le Gestionnaire d'investissement n'entend pas investir dans des titres convertibles conditionnels, ni en obligations convertibles ayant été notées comme des titres en défaut ou de qualité équivalente selon une agence de notation reconnue au moment de leur acquisition ou qui ont le statut d'obligations convertibles en situation de difficulté (comme davantage détaillé dans le prospectus).

Dans les limites prévues par la Loi de 2010, le Gestionnaire d'investissement pourra également, après déduction des liquidités, investir jusqu'à 30 % des actifs du Compartiment dans des instruments de créance de tout type d'émetteur, des actions et des titres liés à des actions et des instruments financiers dérivés.

Le total des investissements dans des OPCVM et/ou des OPC est limité à un maximum de 10 % des actifs du Compartiment (y compris des fonds du marché monétaire).

Si le Gestionnaire en investissement estime que cela est dans le meilleur intérêt des actionnaires, le Compartiment pourra également détenir jusqu'à 100 % de son actif net en liquidités comme, entre autres, des dépôts d'espèces, des fonds du marché monétaire et des instruments du marché monétaire.

À des fins de couverture comme à toute autre fin, le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés dans les limites et selon les paramètres indiqués dans le prospectus. Le recours aux instruments dérivés peut accroître l'effet de levier et impliquer des frais et risques supplémentaires.

Fréquence des opérations de rachat

La valeur nette d'inventaire de la Classe est calculée chaque jour ouvré bancaire à Luxembourg. Vous devez soumettre vos ordres de souscription et/ou de rachat au plus tard à 12h (heure du Luxembourg) le jour ouvrable bancaire précédant le Jour d'évaluation.

Politique de distribution

Cette Classe est à distribution. Des dividendes peuvent être distribués.

Devise

La devise de cette Classe est CHF.

Minimum de souscription et/ou de détention

Cette Classe est réservée aux investisseurs institutionnels.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Avis de non-responsabilité concernant les risques

Le profil de risque actuel pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni mesure de protection des actifs.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment investit essentiellement dans des obligations convertibles et des titres similaires d'émetteurs privés ou publics du monde entier, dont le profil risque/rendement correspond au niveau moyen sur l'échelle SRRI.

Existe-t-il d'autres Risques particuliers ?

Les risques qui pourraient influencer sur la performance du Fonds et qui ne sont pas nécessairement pleinement reflétés dans le ratio risque-bénéfices incluent :

- Risques de liquidité : Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs dans des titres peu liquides. Ce sont des titres qui, dans certaines conditions de marché, ne peuvent pas être facilement vendus ou échangés contre des liquidités sans encourir une perte substantielle de

valeur. Ces titres sont également difficiles à vendre rapidement du fait du manque d'investisseurs ou de spéculateurs prêts et disposés à les acheter.

- Risques de contrepartie : Le Compartiment peut conclure diverses transactions avec des partenaires contractuels. En cas d'insolvabilité d'un partenaire contractuel, celui-ci ne peut plus régler, ou peut ne régler qu'en partie, ses dettes envers le Compartiment.
- Risques de crédit : Le Compartiment peut investir une part importante de ses actifs en titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolubles et leurs titres peuvent ainsi perdre tout ou partie de leur valeur.
- Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés susceptibles de créer un effet de levier financier, ce qui peut entraîner des fluctuations importantes de la valeur du Compartiment. L'optimisation par effet de levier de certains types d'opérations incluant des instruments dérivés peut nuire à la liquidité du compartiment, le forcer à liquider des positions à des moments inopportuns ou empêcher d'une autre manière le compartiment d'atteindre l'objectif qu'il poursuit.

Il y a effet de levier lorsque l'exposition économique créée par le recours aux produits dérivés est supérieure au montant investi, de sorte que le Compartiment est exposé à une perte supérieure à l'investissement initial.

- Risques opérationnels : Le Compartiment peut être victime de fraude ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs commises par les employés de la société de gestion ou par des tiers externes, ou peut souffrir d'événements externes, comme par exemple des catastrophes naturelles.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	jusqu'à 2,50 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,09 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

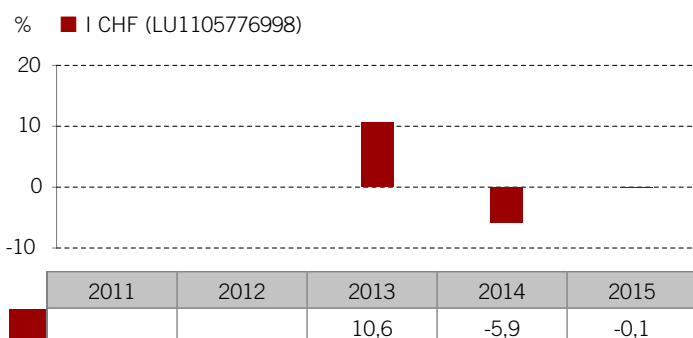
Les frais que vous pouvez être amené(e) à payer sont utilisés pour couvrir les coûts d'opération du Compartiment, y compris ses coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Le montant réel des frais d'entrée et de sortie peut vous être indiqué par votre conseiller ou par un distributeur.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos le 31/12/2015. Ce chiffre peut varier d'année en année. Il exclut :

- la commission de performance (le cas échéant)
- les coûts de transaction du portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou qu'il vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section du prospectus du Fonds qui donne le détail de ses frais ; ce prospectus est disponible au siège social du Fonds et sur www.fundsquare.net.

PERFORMANCES PASSÉES



L'impact des frais et charges sur la performance passée a été pris en compte. Les frais d'entrée et de sortie n'ont pas été pris en compte.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future.

La Classe a été lancée le 6 mai 2015 par une contribution en nature de l'actif net de MFM Convertible Bonds Opportunities - I CHF, un organisme de placement collectif suisse du groupe Mirante qui a été lancé le 14/08/2012.

La performance passée a été calculée en CHF.

INFORMATIONS PRATIQUES

Siège Social

15, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Société de gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A. 15A avenue J.F Kennedy, L – 1855 Luxembourg

Représentant pour la Suisse

FundPartner Solutions (Suisse) S.A., Route des Acacias 60, 1211 Genève 73, Suisse

Agent payeur en Suisse

Banque Pictet & Cie S.A., Route des Acacias 60, 1211 Genève 73, Suisse

Informations complémentaires

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus complet, les Documents d'Information Clés pour Investisseur, les statuts, les derniers rapports annuel et semestriel du Fonds, peuvent être obtenues gratuitement auprès de la société de gestion et du représentant pour la Suisse à l'adresse indiquée ci-dessus.

Publication des prix

La valeur liquidative par action est disponible à l'adresse www.fundsquare.net, au siège social du Fonds et auprès de la société de gestion.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, vos investissements peuvent en être affectés. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action de tout Compartiment en actions d'un autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la Classe, au type ou au sous-type d'actions cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur valeur d'inventaire nette respective calculée le jour de valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les frais de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire comme indiqué dans le prospectus. Pour des renseignements plus détaillés sur la manière d'effectuer des arbitrages entre Compartiments, veuillez vous référer, dans le prospectus, à la section relative à l'arbitrage entre Compartiments.

Informations spécifiques concernant le Fonds

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la catégorie d'un Compartiment du Fonds. D'autres Classes existent pour ce Compartiment. Pour de plus amples informations sur les autres Classes ou Compartiments, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds. La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres Compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.